

# Règlement sportif du tournoi individuel

## Coupe ouverture CTTMD Raymond Sens 2022

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

#### Conditions de participation :

Les inscriptions se feront directement par les joueurs ou les responsables de clubs sur le site <https://competitions.tennisettable-nc.nc/> et auprès du juge-arbitre désigné pour l'occasion.

Pour être autorisée à participer au tournoi Coupe ouverture Club Tennis de Table du Mont-Dore 2022, toute association doit confirmer auprès du CTTMD, la liste de ses licenciés tradition et promotion participant à cette manifestation avant la date fixée; à **savoir le lundi 21 mars 2022 à 18 heures** pour une date de compétition prévue le **samedi 26 mars 2022** à partir de 8 heures.

Après cette date, plus aucune nouvelle inscription ne peut être autorisée sauf celles pour le tableau des non licenciés ouvertes jusqu'à 8h30 à la salle.

Les droits d'engagement des joueurs sont facturés aux clubs et sont à payer auprès du trésorier du CTTMD avant le début dudit tournoi.

Les droits d'entrée par tableau, limités à **deux tableaux maxima**, fixés par le comité directeur du CTTMD, sont les suivants :

- Garçons et filles :
  - Open mixte : 1 000 F plus de 15 ans, 500 F moins de 15 ans
  - Non Licenciés et Promotionnel : gratuit
  - Classés 7 : 1 000 F plus de 15 ans, 500 F moins de 15 ans
  - Vétérans : 1 000 F

Tout joueur participant à cette compétition est tenu de s'informer via son club d'appartenance des conditions de participation et d'en accepter les termes dans leur intégralité.

Les classements officiels à prendre en compte pour les différentes catégories sont ceux de la FFTT de début janvier 2022.

#### Qualifications des joueurs :

Tous(tes) les joueurs doivent être licenciés de type Traditionnel ou Promotionnel pour les tableaux Open Mixte, Classés 7 et Vétérans.

#### Organisation sportive:

##### Déroulement des parties :

Dans toutes les poules et les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

## **Conditions matérielles :**

### **Matériels :**

Les rencontres doivent se disputer avec des balles agréées, sur des tables et des filets homologués par la FFTT ou l'ITTF.

Toutes les parties d'une rencontre se disputent avec des balles de 40 mm agréées d'une même marque, même référence et même couleur. Elles sont fournies par le CTTMD, qui doit en prévoir un nombre suffisant, de couleur blanche.

### **Tenues :**

La tenue sportive est obligatoire.

## **Déroulement des rencontres :**

### **Les différents tableaux :**

La coupe d'ouverture CTTMD comporte quatre tableaux :

#### **OPEN MIXTE**

- tableau Open Mixte : ouvert aux seuls licenciés Filles et Garçons de type Compétition ou promotion, toutes catégories d'âge et de niveau ;

#### **VETERANS +40 ANS**

- tableau Vétérans : ouvert aux seuls licenciés Filles et Garçons de type Compétition ou Promotion, toutes catégories de niveau, de plus de 40 ans ;

#### **CLASSES 7**

- tableau Classés 7 : ouvert aux seuls licenciés Filles et Garçons de type Compétition, toutes catégories d'âge, Classés 7 maximum (**jusqu'à 799 points**) ;

#### **OPEN PROMOTION et NON LICENCIÉS**

- tableau Promotion : ouvert aux seuls licenciés Filles et Garçons de type Promotion ou non licenciés, toutes catégories d'âge et de niveau ;

### **Poules qualificatives selon Nb d'engagés :**

Selon le nombre d'engagés, des poules seront ou non disputées.

Dans le cas où des poules sont définies, dans chaque tableau, les joueurs sont répartis dans des poules de trois ou quatre joueurs selon le dernier classement biannuel de référence déterminé par la commission sportive LCTT au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans un tableau final en respectant l'article suivant :

### **Entrée dans le tableau de classement intégral**

Le tableau se déroule **par classement intégral** si possible selon le nombre de table disponibles jusqu'à la finale.

### **Récompenses :**

Les trois premiers joueuses/joueurs de chacun des tableaux recevront une récompense. Le premier sera titré vainqueur de la coupe d'ouverture CTTMD année 2022 dans sa catégorie.

Un budget spécifique est entériné par le CTTMD pour l'attribution de ces mérites selon les indications ci-après :

**OPEN MIXTE - 1er : 10 000 F, 2ème : 8 000 F, 3ème : 5 000 F**

**VETERANS - 1er : 8 000 F, 2ème : 5 000 F, 3ème : 3 000 F**

**CLASSES 7 - 1er : 8 000 F, 2ème : 5 000 F, 3ème : 3 000 F**

**OPEN PROMOTION et NON CLASSES - 1er : 8 000 F, 2ème : 5 000 F, 3ème : 3 000 F**

### **Juge-arbitrage et arbitrage :**

Le juge-arbitrage et l'arbitrage sont de la responsabilité du CTTMD. Les arbitres sont de façon préférentielle des arbitres officiels de club ou régionaux. En cas d'impossibilité, les joueurs s'arbitreront entre eux en respectant au sein de leurs poules puis tableau.

### **Autres considérations générales :**

Les joueurs doivent honorer leurs engagements ; les absents sans motifs jugés valables auront à rembourser les sommes des droits d'engagement avancés par les clubs d'appartenance.

Une restauration est prévue sur site.

Le respect de la réglementation sanitaire en vigueur en lien avec la Covid 19 est de rigueur. Des contrôles pourront être effectués.

Le CTTMD souhaite à tous les joueurs engagés une bonne compétition dans la bonne humeur, le fair-play et la convivialité.

### **Horaires prévisionnels de la journée :**

Les horaires pourraient être les suivants :

8h30 : début du tableau OPEN PROMOTION et NON LICENCIÉS et fin à 11h00

9h00 : début du tableau CLASSES 7 et fin à 12h00

13h00 : début du tableau OPEN MIXTE

15h30 : début du tableau VETERAN

18h00 : fin de la compétition et remise des récompenses

Fait le 22 janvier 2022  
validé par le CTTMD le 1<sup>er</sup> février 2022